

**COMMUNE DE LA TABLE
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 12 MAI 2023**

Membres en exercice : 10
Membres présents : 9

L'an deux mille vingt-trois, le 12 mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de La Table, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-François CLARAZ, Maire.

Présents : Jean CAILLET, Jean-François CLARAZ, Michel FORAY, Christiane GIRARD, Lina NOVEL-CATIN, Chantal PERRAZ, Claudine PERRIN, Geoffrey THOMAS, Patrice CHAPPELLET

Absents Excusés : Clément JACQUEMMOZ procuration à Lina NOVEL-CATIN

Secrétaire de séance : Claudine PERRIN

Ordre du jour

1. Choix de l'Entreprise pour la réfection de la voirie communale (emplois)
 2. Demande de subvention auprès du Département de La Savoie (Direction des infrastructures) pour le remplacement de la glissière route du Grand Cucheron au Villard de La Table
- Questions diverses

Le procès-verbal du conseil municipal du 24 mars 2023 est approuvé à l'unanimité

**1. CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LA REFECTION DE LA VOIRIE COMMUNALE
(DELIB 2023.03.01)**

Une consultation pour la réfection en voiries communales, le marquage au sol et le balayage a été conduite en partenariat avec les mairies de Le Pontet et Le Bourget en Huile, cinq entreprises ont été sollicitées : EIFFAGE, SER TPR, REPAND LOC, PROXIMARK, MIB

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité approuve le choix des entreprises ayant proposé les meilleures offres :

SER TPR pour la réfection de la voirie communale – 44 107.00€ H.T

PROXIMARK pour le marquage au sol : 2100€ H.T

MIB : pour le balayage des voies avec un coût journalier de 880€ H.T

**2. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DE LA SAVOIE (DIRECTION DES
INFRASTRUCTURES) POUR LE REMPLACEMENT DE LA GLISSIERE ROUTE DU GRAND
CUCHERON AU VILLARD DE LA TABLE (DELIB 2023.03.02)**

La glissière de sécurité en bois située route du Grand Cucheron à proximité du jeu de boules du Villard de La Table est en très mauvais état. La commune a sollicité un devis auprès de la société Aximum, prestataire du Conseil Départemental, qui a estimé le coût du remplacement de la glissière de 36ml pour un coût de 4342.00€ H.T soit 5210.40€ T.T.C

La commune peut solliciter une subvention auprès du Département (direction des infrastructures-service entretien et sécurité)

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité accepté de procéder au remplacement de la glissière bois du Villard de La Table, sollicité l'aide financière la plus élevée possible auprès du Département de la Savoie, dit que la somme correspondante aux travaux sera inscrite au budget de la commune et sollicite l'autorisation de commencer les travaux avant l'attribution de la subvention,

QUESTIONS DIVERSES

URBANISME

Déclarations préalables

ACCORDEES

MUNOZ François	La Provençère	Isolation extérieure
KRISCHER André	Le Tognet	création d'un garage
MORELON Catherine	Le Villard	division en lots
LADOUX Michel	Chef-lieu	Abaissement mur et reprofilage toit
DUMAIN Christophe	Le Verdellet	pose d'une baie vitrée

DEPOTS

HAILLOUD Maëva	La Provençère	Pose de panneaux solaires
LEMESLE Élodie	La Martinette	Ouverture de toit
LAUNAIS Camille	L'Etraz	Pergola, clôture, bardage
ECO HABITATION ENERGIE	La Martinette	Pose panneaux photovoltaïques
BORDENAVE Pascal	Les Rochers	Carport

Permis de construire

DEPOTS

EHLRICH Léa	Chef-lieu	réaménagement de l'ancienne épicerie
ROJON Frédéric	Les Portiers	Transformation d'une grange en habitation
GUIBERT Eric et Nadège	Les Curtets	Maison individuelle
THOMAS Arnaud et Noémie	Les Curtets	Abri de jardin

TRAVAUX

CANIVEAU À GRILLE LA PROVENCHERE

Après consultation des entreprises, les travaux sont confiés :

Pour la maçonnerie

Entreprise FORESTIER	Montant des travaux	2100.00€ HT
----------------------	---------------------	-------------

Pour la métallerie

Entreprise FRAISSE	Montant des travaux	1146.00€ HT
--------------------	---------------------	-------------

PONT DE LA PROVENCHÈRE

Le diagnostic est en cours suite aux reconnaissances réalisées le 12 mai 2023 par le bureau IOA.
Le rapport du bureau d'étude est attendu fin juin.

FOUR COMMUNAL :

1^{ere} chauffe effectuée le 12 mai 2023
Ré-engazonnement des abords prévu
Installation prochaine de la table à proximité du four
Achat par la commune de petits matériels pour utilisation du four.

AFFAIRES COMMUNALES

EAU

Intégration au Syndicat des eaux de La Rochette : pas d'avancement

PROJET EXTENSION SALLE POLYVALENTE

L'étude de faisabilité a été réalisée par Marian BALLETT Architecte.
L'estimation des travaux s'élève à : 312 000.00€ TTC
Des subventions sont possibles si utilisation de bois local.
L'avancement du projet dépend de la finalisation de l'acquisition de la propriété VUILLERMET.

SIVU DU CASTELLET

Lors du dernier conseil syndical, il a été évoqué les difficultés financières rencontrées par le SIVU dues à l'augmentation des charges et à la baisse du nombre d'enfants. Une réflexion est entamée pour savoir comment combler le déficit. Plusieurs propositions seront étudiées.
Risque de fermeture d'une classe à la rentrée 2023

BATIMENT COMMUNAL DU VILLARD DE LA TABLE

Le DPE (diagnostic de performance énergétique) classe le bâtiment F

La loi « Climat et Résilience » interdit les locations des appartements classés F à partir de 2028 et les augmentations de loyers à compter du 24 août 2022.

Trois solutions sont possibles :

- Mise aux normes par la commune
- Vente du bâtiment
- Partenariat avec un bailleur social.

Après débat, le rapprochement avec un bailleur social est envisagé.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE ET DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

Le P.C.S (Plan Communal de Sauvegarde) associé a pour but de planifier les actions des acteurs communaux de la gestion des risques en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires.

Le D.I.C.R.I.M. doit être établi et a pour objectif d'informer les citoyens sur :

- Les risques naturels et météorologiques
- Les conséquences sur les personnes et les biens

INSTALLATION DE BORNES ELECTRIQUES

Pas d'obligation

PARCELLE COMMUNALE N°1238

La commune souhaite reprendre la parcelle située à côté du verger communal à l'Etraz afin de créer un espace de biodiversité avec à terme l'installation de ruches. Un courrier sera envoyé à l'exploitant actuel pour l'informer de l'intention de la commune de reprendre cette parcelle à compter du 1^{er} janvier 2024.

ANTENNE TOWER CAST

Pas de travaux cette année

DEPOSE COFFRET INCENDIE

Des anciens coffrets incendie, situés sur des propriétés privées seront prochainement démontés.

COMMISSION ELECTORALE

Renouvellement des membres de la commission électorales.

Sur proposition du Maire, la commission est reconduite.

Titulaire

PERRAZ Chantal
VICHERY Hervé
MOUTARD Jacky

Suppléant

THOMAS Geoffrey
MOREAU Jean Claude
COPIN Alice

CULTURE, CINE, DEBAT

Conférence « LESDIGUIERES ET PATOIS » prévue le 06 ou le 13 octobre 2023 dans une salle de la vallée des Huiles.

Prochain conseil municipal mardi 4 juillet 2023 à 19h00.

La séance est levée à 21h05

La Secrétaire de séance
Claudine PERRIN



Le Maire
Jean-François CLARAZ

